

# Devant la commission des finances de l'Assemblée nationale M. Messmer commente le plan du gouvernement

Le Monde, 16 mars 1974

M. Pierre Messmer a présenté, jeudi 14 mars, devant la commission des finances de l'Assemblée nationale, les mesures arrêtées par le gouvernement dans le domaine de l'énergie.

Le premier ministre a estimé que la situation créée depuis le mois d'octobre, loin d'être une crise temporaire, marquait le début de temps nouveaux et durables, et d'une transformation irréversible des rapports entre pays producteurs et pays consommateurs de matières premières.

Il a rappelé " les trois volets de la politique gouvernementale ".

1) OBTENIR UNE MOINDRE DÉPENDANCE DE LA FRANCE VIS-À-VIS DES IMPORTATIONS. - " En 1974 et 1975, a-t-il précisé, le gouvernement espère limiter les importations de produits pétroliers au niveau de 1973 pour aller, au-delà de 1975, vers une augmentation de 3 % par an. Toutefois, si le prix du pétrole venait à être modifié soit directement, soit en raison de fluctuations monétaires, cet objectif devrait être réexaminé. "

2) RÉALISER DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE - D'ores et déjà, a dit M. Messmer, au cours des deux premiers mois de 1974 par rapport à la même période en 1973, on a constaté une réduction de la consommation de l'ordre de 1,5 million de tonnes. Bien que ce chiffre doive être considéré avec prudence en raison des phénomènes de stockage individuel enregistrés à l'automne 1973 et du caractère particulièrement doux de l'hiver 1974, il est raisonnable de penser que nous sommes sur le bon chemin ; et ceci d'autant plus que les pouvoirs publics ont incité dans le même temps les compagnies à augmenter leurs stocks de sécurité. Par ailleurs, la hausse des prix semble avoir incité les automobilistes à réduire leur consommation (- 4,5 %), et l'on observe un net transfert du super vers l'essence ordinaire.

Le premier ministre a rappelé que, en ce qui concerne l'industrie, le gouvernement a décidé de ne plus faire porter les mesures d'encadrement du crédit sur les investissements tendant à la réalisation d'économies ou faisant appel à des sources d'énergie nouvelles, et, pour le chauffage domestique, qui consomme le tiers des produits pétroliers importés (soit le double de la consommation automobile ou des centrales E.D.F.), il a confirmé que le gouvernement déposerait un projet de loi l'autorisant à limiter la température et la durée du chauffage dans les locaux d'habitation et de travail. Ce projet pourrait être assorti de mesures tendant à interdire le chauffage de locaux inoccupés : résidences secondaires ou locaux de travail en fin de semaine.

### 3) AUGMENTER LA PRODUCTION EN FAISANT APPEL À DES MOYENS NATIONAUX.

- Le gouvernement a demandé aux Charbonnages de France de réexaminer ses programmes à partir d'hypothèses de prix de la thermie de 2, 2,5 et 3 centimes ; il sera cependant nécessaire d'augmenter les importations. Pour le gaz malgré les encouragements donnés à Gaz de France pour développer ses disponibilités, la situation devrait demeurer très tendue jusqu'en 1977, date à laquelle nous parviendra le gaz acheté à l'Union soviétique. En ce qui concerne le pétrole, les compagnies françaises devront diversifier leurs approvisionnements et développer leur effort de recherche.

#### Les stocks d'uranium

Dans l'ensemble, l'économie française devrait demeurer assez largement tributaire de l'étranger. C'est pourquoi le gouvernement a décidé de faire porter l'effort principal sur l'électricité et plus particulièrement l'électricité nucléaire, avec un programme

- à la limite de nos possibilités - de treize centrales de 1 000 mégawatts

" L'augmentation du prix des matières premières et du pétrole, a conclu M. Messmer est sans doute le plus grand fait économique que le monde ait connu depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. De ce fait, les choix difficiles qu'il implique entraîneront nécessairement une vérification du plan qui est le garant de leur cohérence. "

M. Messmer a apporté plusieurs précisions en réponse aux questions :

Au sujet du charbon, la considération du prix ne constitue pas le seul élément de la décision dans le choix d'une source d'énergie, un certain surprix pouvant être admis au titre de l'indépendance nationale, à condition d'être contenu dans des limites raisonnables. Pour cette raison, il n'est guère possible d'envisager un prix de la thermie-charbon supérieur à 3 centimes. En ce qui concerne le gaz les livraisons soviétiques ne parviendront pas avant le printemps 1976 et leur prix semble devoir faire l'objet d'une renégociation.

En ce qui concerne l'électricité d'origine nucléaire, les centrales actuelles sont construites sous une licence Westinghouse, qu'on peut espérer franciser progressivement, grâce à une production de série. Au-delà de cette technique, il deviendra possible d'avoir recours à des surgénérateurs. Pour l'uranium, compte tenu de nos stocks, l'ensemble des moyens dont nous disposons permet d'assurer le chargement des centrales nucléaires jusqu'en 1980 ; de plus, le gouvernement a imposé à l'E.D.F. de prévoir la constitution de stocks permanents équivalant à deux ans de consommation.

M. Messmer a évoqué ensuite le problème des prix de l'énergie. La cohérence de ces prix, a-t-il dit destinée à éviter des distorsions malsaines pour l'économie, constitue l'objectif du gouvernement, mais celui-ci ne peut être atteint en une seule fois.

Pour les mini-centrales, a-t-il précisé, vis-à-vis desquelles l'E.D.F. est fort réticente, il est possible que l'on puisse faire participer certaines entreprises privées à la construction et au fonctionnement de centrales nécessaires à leurs besoins. Cela pourrait être le cas d'entreprises grosses consommatrices d'électricité.

M. Messmer a déclaré que le prix du pétrole inscrit dans le contrat signé avec l'Arabie Saoudite, soit 93 % du prix affiché, était en fait relativement avantageux, si l'on se réfère au prix inscrit dans des contrats signés avec d'autres nations, notamment l'Union soviétique, ou aux prix auxquels les compagnies pétrolières elles-mêmes rachètent le pétrole livré aux pays producteurs à titre de redevance. Il a indiqué également qu'il était vraisemblable que le prix du naphta serait réajusté pour tenir compte de la situation sur le marché européen.

Enfin, pour les réductions de chauffage domestique, il a estimé qu'il n'y avait pas lieu de prévoir des mesures de contrôle particulières, mais qu'il convenait de faire confiance à l'esprit civique des Français. Il a évoqué la possibilité de voir l'usage de compteurs de chauffage se généraliser progressivement.

[L'objectif d'un plafonnement de la consommation d'énergie en 1974 et en 1975, suivi d'une faible progression (+ 3 % par an les années suivantes) en attendant le relais nucléaire à partir de 1980, n'est pas hors de portée, dès lors que la forte hausse des prix conduit les acheteurs à restreindre leurs commandes. Les résultats des premiers mois de l'année ne sont pas suffisamment probants pour conduire à des conclusions définitives en la matière ; mais il est d'ores et déjà évident que les automobilistes ont réduit leur consommation et que, indépendamment de la clémence du climat, les conseils de modération prodigués aux gérants des chaufferies d'immeubles ont amené ceux-ci à tempérer le chauffage. Même si elle est fraudée, la limitation autoritaire du chauffage à une période de six mois (15 octobre-15 avril) entraînera des économies de combustible. Enfin, et de façon plus générale, le ralentissement de la croissance économique cette année, et peut-être aussi en 1975, tempérera la demande des industriels et des gros transporteurs.]